

Réussir la gestion opérationnelle de vos manifestations sportives

De la conception à l'analyse des retombées

OBJECTIFS


A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Piloter et coordonner une manifestation sportive.
- Maîtriser les contraintes pré et post-événement.
- Réussir la gestion opérationnelle de l'événement.

PROGRAMME

- Maîtriser la stratégie budgétaire
 - Déterminer son budget
 - Le comité de pilotage
- La préparation opérationnelle de l'événement :
 - Administrative (la billetterie, participation ...)
 - Législative et fiscale
- La Préparation technique
 - La logistique, les prestataires
 - Maîtriser l'aspect et les contraintes sportives
- Le déroulement de l'événement
 - Sécurité
 - Accueil
 - Aspect sportif
- La gestion post-événement
 - Bilan financier
 - Bilan politique

ATELIERS PRATIQUES

Retrouvez cette formation dans le cursus  **organisateur**

PUBLIC

- Clubs , Fédérations sportives et Organismes :
- Dirigeants, Chefs de projets événementiels
- Collectivités territoriales : Directeurs/Chargés des sports
- Annonceurs : Responsables communication/sponsoring

Les +

Une formation opérationnelle permettant la mise en œuvre immédiate d'un événement

DATES

➤ 13 Octobre 2010

DURÉE

➤ 1 jour

LIEU

➤ Paris

INSCRIPTION

➤ 890€ HT

Tarif Cursus 2j, 3j, 4j

CODE

➤ MA05

Nous consulter



Réussir la communication et le marketing de vos événements sportifs

Maîtriser les enjeux d'un événement sportif

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Maîtriser la conception des événements sportifs .
- Comprendre les enjeux marketing et communication.
- Mettre en œuvre une stratégie événementielle.

PROGRAMME

- Positionner son événement sportif
 - Etat des lieux
 - Typologie et panorama des événements sportifs
 - Quels événements pour quels objectifs et quelles retombées ?
 - Tendances de l'offre et de la demande
- Définir sa stratégie marketing
 - Les publics
 - La concurrence inter-événements
- Mettre en œuvre la commercialisation
 - La recherche de sponsors
 - Le dossier de sponsoring
- Réussir son plan de communication
 - Définir un plan de communication adapté
 - Etablir des partenariats média
- La gestion post-événement
 - Bilan de la communication et retombées presse

Retrouvez cette formation dans le cursus  **organisateur**

PUBLIC

- Clubs , Fédérations sportives et Organismes :
- Dirigeants, Chefs de projets événementiels
- Collectivités territoriales : Directeurs/Chargés des sports
- Annonceurs : Responsables communication/sponsoring

Les +

Une formation opérationnelle permettant la mise en œuvre immédiate d'un événement

DATES

➤ 14 Octobre 2010

DURÉE

➤ 1 jour

LIEU

➤ Paris

INSCRIPTION

➤ 890€ HT

Tarif Cursus 2j, 3j, 4j

CODE

➤ MA05

Nous consulter



Formulaire d'inscription



Formation ↗

Code ↗ Tarif ↗

Date choisie ↗

Société

Mme Mlle M^r Prénom

Nom

Fonction/Titre

Adresse

CP Ville

Tel Fax

Tel portable (pour vous joindre le jour de la formation)

E-mail (contact et envoi de la convocation)

J'ai lu et accepte les conditions générales de vente

Coordonnées du demandeur
(si différent du participant)

Nom & prénom
Fonction
Tel
e-mail

Signature et cachet de l'entreprise ↗

La formation est prise en charge par un OPCA oui non

N° adhérent OPCA :

Ref de la demande de prise en charge :

Organisme à facturer

Nom
Adresse
Contact
Tel / e-mail

Conditions générales d'inscription :

Le montant des frais de formation est à régler par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de FAST sport avant le début du stage. FAST sport se réserve le droit de disposer librement des places retenues par l'entreprise cliente tant que l'intégralité du prix du stage n'est pas totalement acquittée.

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signée à FAST sport. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à FAST sport au premier jour de la formation, FAST sport se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client qui en demandera paiement par son OPCA par la suite.

Le tarif comprend la participation au stage, les frais de repas du midi et les pauses, et le support pédagogique remis lors de la formation. Les tarifs sont entendus Hors Taxes et à majorer du taux de TVA applicable.

Par souci de qualité, le nombre de participants est limité pour chacune des sessions. Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter le stage si le nombre de participants est insuffisant.

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

Aucune pénalité ne sera appliquée si le client confirme son annulation par écrit plus de 30 jours avant la date de la formation.

Entre 30 jours et 14 jours ouvrés avant la date de la formation, une retenue de 270€ sera appliquée.

Moins de 13 jours avant la date de la formation, 50% des frais d'inscription seront retenus.

Une pénalité de 100% des frais est appliquée pour toute annulation dans les 5 jours ouvrés avant la formation.

Un emplacement est admis à tout moment sur demande écrite. Ces pénalités ne sont pas imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.

Bulletin à retourner à :
FAST sport
14 Rue Soleillet
F-75020 Paris

Par fax au :
01 71 18 30 14

↗ Règlement par chèque à l'ordre de FAST sport

↗ Virement bancaire